

# Vente de l'auberge Aux trois canards

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale  
POINTE-AU-PIC — L'auberge Aux trois canards, à Pointe-au-Pic, sera officiellement vendue aux immeubles Les trois canards Limitée, au cours des prochains jours. Cette compagnie est composée des frères Pierre et Claude Marchand, de Québec, et de M. Paul Couturier, de Pointe-au-Pic.

En attendant que les actes notariés soient signés, la firme gère l'établissement.  
Sans disposer de chiffres précis, on croit savoir que la transaction

tournerait aux environs du demi-million de dollars.

La Société de développement industriel (SDI) a pris possession de l'auberge Aux trois canards et de la maison Chamard de La Malbaie, le 16 avril dernier. Elle a confié l'administration des deux établissements à M. Michel Leblond, qui agit à titre d'agent dans cette affaire.

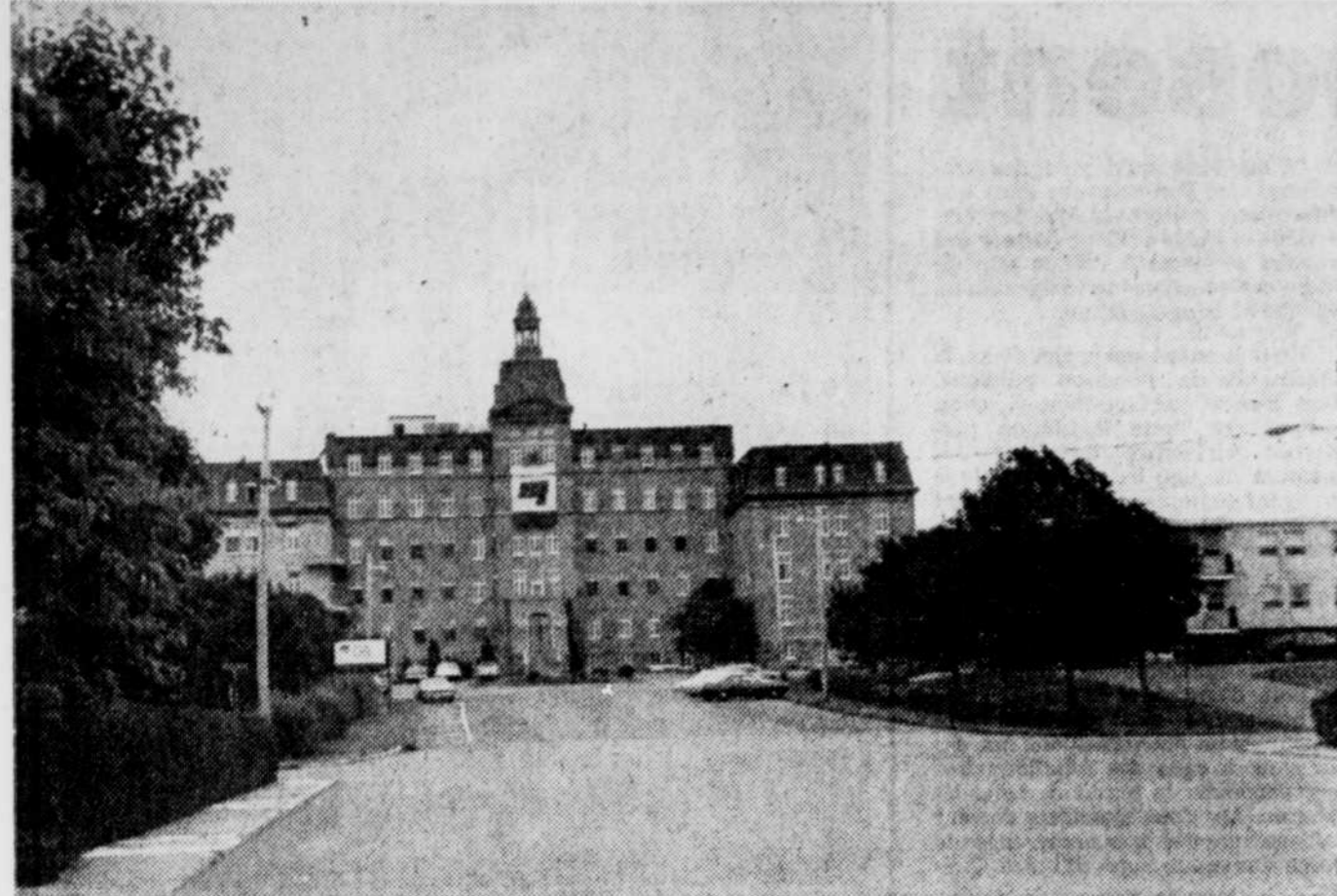
La SDI a demandé des soumissions pour la vente des établissements. Elles ont été ouvertes le 12 mai dernier.

L'auberge Aux trois canards est un établissement hôtelier de renom dans Charlevoix. Le complexe est

composé de 32 unités de motel et de 8 chambres. On y retrouve une piscine extérieure, un court de tennis et un vert de golf. Quelque 33 personnes y trouvent du travail en période de pointe.

Pour ce qui est de la maison Chamard, elle devrait ouvrir ses portes pour la saison estivale aujourd'hui. Elle est aussi administrée par l'agent Michel Leblond.

Lors de l'appel d'offres, on n'aurait reçu aucune soumission pour cet établissement. Toutefois, depuis, quelques acheteurs éventuels se seraient manifestés.



L'université du Québec à Rimouski prendra des mesures restrictives.

## Déficit de \$460,000 en 1981-82 à l'UQAR

par Jean-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Un budget déficitaire de \$460,000, comportant des revenus de \$16,055,000 et des dépenses de \$16,515,000, des mesures sévères pour comprimer les dépenses courantes, une hausse anticipée de clientèle de l'ordre de 10 pour 100, tels sont les grands traits du budget pour l'année 1981-1982 que le conseil d'administration de l'université du Québec à Rimouski a adopté lors de sa dernière réunion.

Comparativement à l'année dernière, les dépenses de l'université ont augmenté de 16,8 pour 100, alors que les revenus ont augmenté de 13,6 pour 100 seulement. C'est ce qui explique le déficit anticipé de \$460,000 que les

administrateurs vont tenter de résorber en cours d'année.

Cette situation budgétaire précaire, qui est le lot de toutes les universités québécoises cette année, a amené le comité du budget de l'UQAR à proposer un certain nombre de mesures restrictives au conseil d'administration. Certaines de ces mesures, a-t-on expliqué, s'appliqueront directement aux masses salariales. Ainsi, on limitera aux situations exceptionnelles le remplacement lors des différents congés du personnel; on évaluera systématiquement chaque poste qui devient vacant; on restreindra les provisions budgétaires pour du personnel surnuméraire et pour le temps supplémentaire. On réduira à \$65,000 le budget pour les auxiliaires d'enseignement et on assurera que la charge départementale d'enseignement est complète avant

d'assigner des activités à des chargés de cours.

Le deuxième type de restrictions concerne les autres dépenses de fonctionnement: les seules cotisations professionnelles remboursées seront celles exigées par la loi pour occuper un emploi à l'UQAR. Les frais de voyage et de représentation seront limités au strict minimum, ainsi que les déplacements et cachets des conférenciers. Le budget de reprographie sera diminué à 15 pour 100 et l'UQAR cessera de participer au réseau vidéo de l'université du Québec, en plus de ne pas s'engager dans le projet Platon.

Malgré ces mesures restrictives, les administrateurs de l'UQAR affirment qu'ils veulent sauvegarder la qualité de l'enseignement et de la recherche, mais ils comptent, pour ce faire, sur une coopération soutenue de tous les membres de l'UQAR.

## Carleton: Semaine du nautisme

CARLETON — Depuis la fin de semaine dernière et jusqu'à dimanche le 14 juin, Carleton vit la Semaine québécoise du nautisme en étant la ville hôte de cette activité pour les régions de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

De multiples activités ont été prévues pour atteindre les différents objectifs fixés par les organisateurs pour cette semaine.

Ces objectifs sont de promouvoir le nautisme comme activité de loisirs, sensibiliser la population à cette discipline sportive, et distraire la population de la région de Carleton par diverses manifestations éducatives, culturelles et sportives.

Le club nautique de Carleton, la Chambre de commerce, la Commission d'expansion touristique et industrielle de Carleton se sont regroupés avec

d'autres associations du milieu pour organiser des conférences, des compétitions, des spectacles et des expositions tout au long de la semaine.

Aujourd'hui, le 11 juin, une exposition éducative, culturelle et sportive s'ouvre au centre civique de Carleton; il y aura des expositions d'équipements et des kiosques d'information sur la sécurité en mer ainsi que des kiosques présentant l'artisanat de la région.

Par ailleurs, tous les amateurs de voile pourront assister, samedi et dimanche, à des courses de catamarans et de planches à voile.

Si le temps le permet, les organisateurs de cette semaine attendent plusieurs dizaines de personnes aux activités des prochains jours à Carleton, dans la baie des Chaleurs.



### Formation pour pompiers volontaires

GASPE — La garde côtière canadienne, division des urgences maritimes, poursuivra ses séances de formation pour les pompiers volontaires de Mont-Louis et Gaspé, samedi et dimanche prochains. Cette séance de formation consistera en un exercice pratique de combat de pollution maritime au port local. La garde côtière, division des urgences maritimes, en collaboration avec les municipalités, "se fait un devoir de protéger l'environnement contre les déversements de polluants reliés à des accidents ou incidents maritimes", lit-on dans un communiqué publié pour annoncer les prochaines séances de formation. Les municipalités de Mont-Louis et Gaspé et les pompiers volontaires de la région apportent une aide lors d'un déversement; ces pompiers sont disponibles 24 heures par jour, et sont entraînés à l'opération des équipements d'urgence que la garde côtière entretient dans ces localités.

### Lacs fermés à la pêche

RIMOUSKI — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche informe la population que les lacs Saucier, du Bouleau, des Pins et petit Boswell seront fermés à la pêche sportive à compter du 7 juin prochain, leur limite de prises annuelles ayant été atteinte. Cette mesure fait suite à l'application de l'article 32 des règlements de pêche du Québec qui autorise le directeur régional du ministère à modifier la durée de la période d'activités dans une zone d'exploitation contrôlée.

### Nommée secrétaire

RIMOUSKI — Le conseil d'administration de la Fondation de l'université du Québec à Rimouski vient d'annoncer la nomination de Mme Mariette Parent-Pineault au poste de secrétaire de la fondation, en remplacement de M. Raymond Côté, qui occupait cette fonction depuis 1977. Mme Parent est directrice des relations publiques et de l'information à l'UQAR depuis deux ans et elle s'est toujours intéressée de près aux activités de la fondation.



Des courses de planches à voile sont prévues pour dimanche prochain, à Carleton.

**SPECIAL**

# ROCK'N'ROLL

— les —  
**BEATLES**

**Une vente?... Non, un événement spectaculaire!**

Dites le en musique

**THE BEATLES**  
Let It Be

Let it Be "Profitez de cette aubaine" **5<sup>99</sup>**

**LES BEATLES**

Faites votre propre sélection. A votre choix, combinez 3 albums simples pour le prix modique de \$16.00

**3/\$16**

**THE BEATLES**  
Abbey Road

**Abbey Road 5<sup>99</sup>**

**CASSETTES EN VENTE AU MÊME PRIX!**

 Beatles 67-70 <b>9<sup>99</sup></b>	 Magical Mystery Tour <b>5<sup>99</sup></b>	 Help! <b>5<sup>99</sup></b>	 Rubber Soul <b>5<sup>99</sup></b>
 Yesterday & Today <b>5<sup>99</sup></b>	 White Album <b>9<sup>99</sup></b>	 62-66 <b>9<sup>99</sup></b>	 Revolver <b>5<sup>99</sup></b>

**AUSSI DISPONIBLES À 5<sup>99</sup>**

The Beatles Hey Jude	Something New Beatles '65 Twist and Shout	The Beatles at the Hollywood Bowl Sgt. Peppers Lonely
----------------------	---	---

De nouvelles quantités sont maintenant disponibles pour cette vente, dans tous nos magasins.

MAIL SAINT-ROCH	529-0104	LES GALERIES SAINTE-ANNE	667-8400
PLACE FLEUR-DE-LYS	524-3591	LES GALERIES CHAGNON	833-1675
CENTRE D'ACHAT PLACE LAURIER	658-4302	LES GALERIES MONTAGNAISES (SEPT-ÎLES)	968-1519

*Salon*  
**Geneviève Morel**

"Chez nous, la différence c'est le service."

Geneviève Morel, spécialiste des prothèses du sein, vous offre en trois modèles:

- AMOENA régulière, fini Silicone
- AMOENA douce et satinée, qui épouse l'aiselle
- AMOENA ronde, douce et satinée

Le choix dépend de l'état de votre sein. Nos spécialistes diplômées sont à votre disposition pour vous conseiller et vous ajuster parfaitement.

Spécialité: maillots de bain après mastectomie.

A noter: le gouvernement rembourse une fois l'an \$50, soit un côté ou bilatéral (les deux côtés).

Livraison partout, ville et banlieue, 2 heures de stationnement gratuit.

*Salon*  
**Geneviève Morel**

Spécialiste en corseterie médicale et esthétique.

**287, rue St-Joseph est**  
**522-1504**

AMOENA

soft'n satin

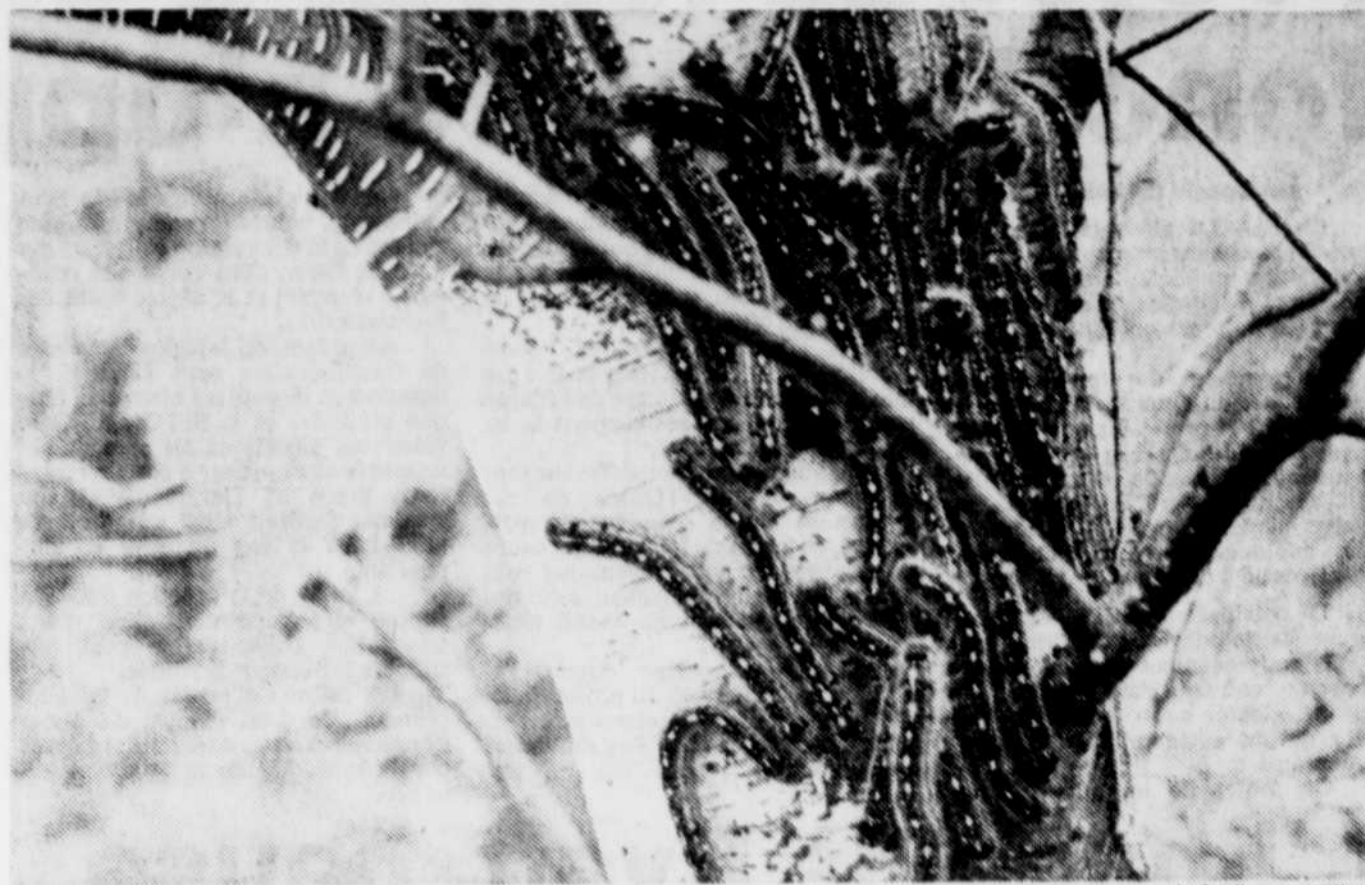
douce et satinée

# Vente de l'auberge Aux trois canards

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale  
POINTE-AU-PIC — L'auberge Aux trois canards, à Pointe-au-Pic, sera officiellement vendue aux immeubles Les trois canards Limitée, au cours des prochains jours. Cette compagnie est composée des frères Pierre et Claude Marchand, de Québec, et de M. Paul Couturier, de Pointe-au-Pic.

tournerait aux environs du demi-million de dollars.  
La Société de développement industriel (SDI) a pris possession de l'auberge Aux trois canards et de la maison Chamard de La Malbaie, le 16 avril dernier. Elle a confié l'administration des deux établissements à M. Michel Leblond, qui agit à titre d'agent dans cette affaire.  
La SDI a demandé des soumissions pour la vente des établissements. Elles ont été ouvertes le 12 mai dernier.  
L'auberge Aux trois canards est un établissement hôtelier de renom

dans Charlevoix. Le complexe est composé de 32 unités de motel et de 8 chambres. On y retrouve une piscine extérieure, un court de tennis et un vert de golf. Quelque 33 personnes y trouvent du travail en période de pointe.  
Pour ce qui est de la maison Chamard, elle devrait ouvrir ses portes pour la saison estivale aujourd'hui. Elle est aussi administrée par l'agent Michel Leblond.  
Lors de l'appel d'offres, on n'aurait reçu aucune soumission pour cet établissement. Toutefois, depuis, quelques acheteurs éventuels se seraient manifestés.



La livrée des forêts à envahi le Québec.

Le Soleil, Jean Vallières

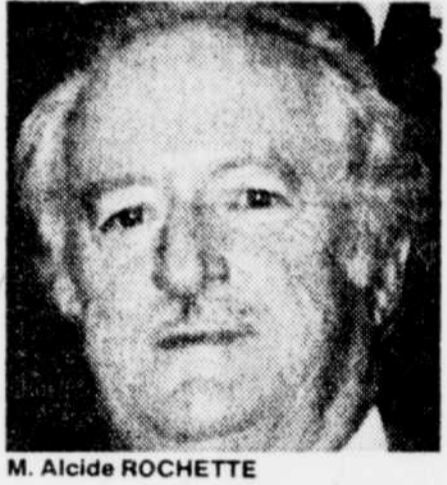
Portneuf

# Les 300 dossiers PAREL en suspens seront complétés

par Isabelle JINCHEREAU  
collaboration spéciale  
PORTNEUF — Le conseil de comté de Portneuf a autorisé hier soir l'engagement de trois agents de projet chargés de compléter les quelque 300 dossiers en suspens du programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), gelés depuis trois mois, suite à l'imbrogho entourant son administration.  
Parrainé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) depuis 1978, ce programme était perturbé depuis la démission précipitée le 27 février dernier du chargé de projet, M. Alcide Rochette, maire de Saint-Marc-des-Carrières, avisé en janvier dernier de sa situation de conflit d'intérêts.  
M. Rochette avait été forcé de quitter son poste suite à l'émission d'un avis légal précisant qu'en tant qu'employé nommé et rémunéré par le conseil de comté dont il était membre, il se trouvait dans une situation illégale.  
Le conseil de comté avait dû alors entamer de nouvelles procédures pour combler au plus vite le poste de chargé de projet et envisager la signature d'un contrat avec la SCHL, afin de préciser les responsabilités des deux

parties impliquées dans la livraison du programme.  
M. Rochette a cependant vite repris son rôle sur la scène de PAREL, avec toutefois un titre de maire en moins, puisqu'il assurera, avec deux autres contractuels, la livraison du programme dans Portneuf.  
Même s'il a été choisi parmi les 20 candidats admissibles au poste en raison de son expérience pertinente à ce chapitre, M. Rochette a dû renoncer hier à son poste de maire de Saint-Marc-des-Carrières, afin d'éviter do-

renavant toute ambiguïté. Il sera assisté de deux autres chargés de projet, soit Mme Hélène Ricard, de Sainte-Catherine, technicienne en génie civil et M. Jean Desjardins, de Cap-Santé, étudiant dans ce domaine.  
Ces derniers percevront \$400 par dossier complété, soit le tarif en vigueur, le conseil de comté retenant 10 pour 100 de cette allocation pour frais d'administration.  
Cette formule inédite permettra notamment à la corporation de comté de rattraper le retard enregistré dans le programme, en attribuant à chaque agent une portion de territoire. En outre, le secrétaire de comté, M. Yvan Genest, agira à titre de coordonnateur entre la SCHL et le conseil de comté tout en faisant le lien entre les maires et les chargés de projet.  
L'état des dossiers de PAREL sera soumis mensuellement au comité administratif du conseil de comté, ce dernier devenant l'agence de la société. Le texte du projet de contrat de la SCHL, soumis le 28 avril dernier, devrait être signé cette semaine.  
Depuis 1978, près de \$800,000 ont été distribués dans Portneuf dans le cadre du programme fédéral. En 1981, le budget de PAREL atteindra \$425,000.



M. Alcide ROCHETTE

Lutte aux chenilles

# Mise en garde contre l'usage de pesticides

par Paul-Henri DROUIN  
BEAUCEVILLE — Le Conseil de développement de la Chaudière (CDC), par l'entremise de son comité de l'environnement, met en garde la population beauceronne contre l'emploi des pesticides et des pulvérisateurs servant à lutter contre "les chenilles".  
Même si les pesticides sont des poisons utilisés pour combattre l'invasion des insectes, l'infection des maladies et le développement des mauvaises herbes, le comité de l'environnement du CDC est d'opinion "qu'en général tout semble anodin, mais que deux points sont à surveil-

ler".  
Tout d'abord, mentionne-t-on, on offre parfois le même produit sous deux ou trois emballages différents, par exemple un produit pour les rosiers, un autre pour les arbres ornementaux, les bouleaux ou quoi encore, alors que le client a peut-être ce produit chez lui.  
Comme deuxième piège, affirme le comité de l'environnement du CDC "les pulvérisateurs qui s'adaptent sur les boyaux d'arrosage encouragent un gaspillage de pesticides".  
Selon un porte-parole du CDC "ce problème est à l'effet que la pression d'eau varie beaucoup selon les heures dans une même municipalité

de sorte qu'il est difficile en premier lieu de calibrer ou de doser les concentrations".  
De plus, va-t-on jusqu'à dire, "la pression d'eau est en général trop faible, ce qui fait que les gouttelettes sont trop grosses et ruissellent abondamment sur le sol au lieu d'y adhérer".  
Aussi, ce qu'on ménage sur l'achat d'un bon pulvérisateur, on le paie plusieurs fois en utilisant plus de produits, avec des résultats médiocres et ceci sans compter les dommages faits à l'environnement, a déclaré le porte-parole du comité de l'environnement du CDC.

# Combat de boxe pour le championnat de Beauce, demain soir

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-GEORGES — Le combat de boxe tant attendu par les Beaucerons qui mettra aux prises le champion Réal Nadeau, 190 livres de Saint-Gédéon, et l'aspirant no 1 Yvon Poulin, 205 livres de Beauceville, aura lieu, demain soir, au Palais des Sports de Saint-Georges de Beauce.  
En dévoilant la carte de 9 combats, les promoteurs Gilles Bernier et Paul-André Busque se sont dits confiants d'enregistrer une assistance record pour ce superprogramme de boxe en Beauce.  
De son côté, le champion Réal Nadeau entend conserver la ceinture "Molson" et l'aspirant Yvon Poulin a l'intention de la conquérir à sa première tentative pour s'emparer du championnat de Beauce.  
Dans un autre combat, le détenteur du trophée "L'Eclair-Progrès et Beauce-Nouvelle", Daniel Nadeau, 168 livres de Saint-Gédéon, qui jusqu'ici n'a pas connu la défaite, aura un adversaire coriace en Claude Nadeau, 175 livres de Beauceville.

En quart de finale, Jean-Yves Fortin, 125 livres de Lac-Mégantic, fera face à un boxeur de couleur de Montréal, Vilatte Fineus, dont le poids est également de 125 livres.  
Dans des préliminaires de trois rondes, la carte de chacun de ces combats est la suivante:  
Richard Jolicœur, 185 livres, de Beauceville, se mesurera à Louis Plante, 190 livres de Stratford.  
Claude Doyon, 173 livres de Saint-Côme, contre Normand Beaudoin, 160 livres de Lac-Mégantic.  
Daniel Laviolette, 158 livres de Saint-Georges, aura pour adversaire Pierre Beaudry, 150 livres de Lac-Mégantic.  
Claude Courtemanche, 155 livres de Saint-Georges, contre André Morin, 155 livres de Beauceville.  
André Bolduc, 148 livres de Beauceville, se mesurera à Yvan Veilleux, 145 livres de Saint-Martin.  
Et finalement, dans le premier combat de la soirée Hervé Guay, 135 livres de Lac-Mégantic, aura pour adversaire Serge Daigle, 135 livres de Saint-Georges.

CENTRE DE MUSIQUE Sherman

## SPECIAL ROCK 'N' ROLL

### les BEATLES

Une vente?... Non, un événement spectaculaire!

Dites-le en musique



**THE BEATLES ABBEY ROAD**

Abbey Road **5<sup>99</sup>**

**THE BEATLES Let it Be**



Let it Be "Profitez de cette aubaine" **5<sup>99</sup>**

**LES BEATLES**

Faites votre propre sélection. A votre choix, combinez 3 albums simples pour le prix modique de \$16.00

3/\$16

**CASSETTES EN VENTE AU MÊME PRIX!**

 Beatles 67-70 <b>9<sup>99</sup></b>	 Magical Mystery Tour <b>5<sup>99</sup></b>	 Help! <b>5<sup>99</sup></b>	 Rubber Soul <b>5<sup>99</sup></b>
 Yesterday & Today <b>5<sup>99</sup></b>	 White Album <b>9<sup>99</sup></b>	 62-66 <b>9<sup>99</sup></b>	 Revolver <b>5<sup>99</sup></b>

**AUSSI DISPONIBLES À 5<sup>99</sup>**

The Beatles Hey Jude	Something New Beatles '65	The Beatles at the Hollywood Bowl
Meet the Beatles	Twist and Shout	Sgt. Peppers Lonely

De nouvelles quantités sont maintenant disponibles pour cette vente, dans tous nos magasins.

MAIL SAINT-ROCH 529-0104	LES GALERIES SAINTE-ANNE 667-8400
PLACE FLEUR-DE-LYS 524-3591	LES GALERIES CHAGNON 833-1675
CENTRE D'ACHAT PLACE LAURIER 658-4302	LES GALERIES MONTAGNAISES (SEPT-ÎLES) 968-1519



CENTRE DE MUSIQUE Sherman DISQUES et RUBANS

Salon Geneviève Morel

"Chez nous, la différence c'est le service."

Geneviève Morel, spécialiste des prothèses du sein, vous offre en trois modèles:

**AMOENA** régulière, fini Silicone

**AMOENA** douce et satinée, qui épouse l'aiselle

**AMOENA** ronde, douce et satinée

Le choix dépend de l'état de votre sein. Nos spécialistes diplômées sont à votre disposition pour vous conseiller et vous ajuster parfaitement.

Spécialité: maillots de bain après mastectomie.

A noter: le gouvernement rembourse une fois l'an \$50, soit un côté ou bilatéral (les deux côtés).

Livraison partout, ville et banlieue, 2 heures de stationnement gratuit.

Salon Geneviève Morel

Spécialiste en corseterie médicale et esthétique.

287, rue St-Joseph est  
522-1504

CHARGES MSA

AMOENA soft'n satin

douce et satinée



# Saint-Romuald: refus à l'érection d'une école

par Gilles PEPIN  
**SAINT-ROMUALD** — Quatre constructions d'écoles sont projetées actuellement par les commissions scolaires Chaudière-Etchemin et de Tilly, sur le territoire ouest du comté de Lévis. Il y en a une, cependant, qui doit être mise en chantier cet été et dont le dossier fait présentement l'objet d'une sérieuse interrogation à cause d'un problème de zonage.

Le projet d'une école secondaire du premier cycle, devant être réalisé près de l'extrémité ouest de la ville de Saint-Romuald, connaît l'opposition d'un groupe de 37 citoyens demeurant dans le centre de la Vanoise, juste en face de l'emplacement désigné pour l'école. Ces contribuables s'opposent à ce que soit modifié le règlement municipal régissant le zonage.

Le maire Denis Grenier, a men-

tionné au SOLEIL, hier, que le conseil municipal consulte un conseiller juridique dans le but de prendre une nouvelle décision dans les jours prochains. Car devant la demande d'un référendum, le récent règlement pour modifier le zonage a été retiré.

M. Grenier dit ne pas comprendre les motifs des opposants, puisque l'école secondaire projetée doit représenter un investissement de \$7 mil-

lions et apporter un revenu de taxes d'environ \$100,000 par année.

Ce projet de construction, préparé par la Commission scolaire régionale de Tilly, depuis quelques années déjà, doit être fini de réaliser pour septembre 1982. Ce qui permettra de dégager l'école polyvalente Les Etchemins, à Charny, des étudiants de Secondaire I et II et de rapatrier sur la Rive-Sud 500 enfants qui, depuis cinq ans, sont transportés quotidiennement au pavillon Le Normand, à Sainte-Foy.

La nouvelle école secondaire recevra mille étudiants. Le terrain désigné pour cette construction, si le choix demeure, est situé sur la rue Du Sault, tout près de la route 132. Les opposants habitent un parc de maisons mobiles se trouvant en face, de l'autre côté de la route 132.

## Chaudière-Etchemin

Par ailleurs, certains projets de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin sont beaucoup plus avancés et ne rencontrent aucune opposition.

L'école primaire déjà annoncée à Saint-Rédempteur sera mise en chantier lundi, le 15 juin. Elle sera située dans le nouveau centre domiciliaire de Place Bourgeois. La cérémonie de la première pelletée de terre aura lieu à 17h.

Une autre construction d'école primaire est prévue dans le centre Normand, à Saint-Nicolas. L'appel d'offres doit être publié ces jours-ci en vue d'un début de construction à la fin de l'été.

Le directeur général de la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, M. J.-M. Leblanc, a révélé au SOLEIL, hier, qu'une demande a été adressée au ministère de l'Éducation pour l'agrandissement de l'école Sainte-Hélène, à Breakeyville. Les devis pédagogiques viennent d'être acceptés.

Cette commission scolaire, dont la clientèle s'accroît de 300 à 400 étudiants, chaque année (5,600 actuellement) a aussi demandé l'autorisation de construire une nouvelle école dans le secteur ouest (Bernières — Saint-Nicolas).

Pour ces deux derniers projets de construction, les commissaires d'écoles doivent embaucher les professionnels d'ici le début de juillet.

# Déficit de \$460,000 en 1981-82 à l'UQAR

**RIMOUSKI** — Un budget déficitaire de \$460,000, comportant des revenus de \$16,055,000 et des dépenses de \$16,515,000, des mesures sévères pour comprimer les dépenses courantes, une hausse anticipée de clientèle de l'ordre de 10 pour 100, tels sont les grands traits du budget pour l'année 1981-1982 que le conseil d'administration de l'université du Québec à Rimouski a adopté lors de sa dernière réunion.

Comparativement à l'année dernière, les dépenses de l'université ont augmenté de 16,8 pour 100, alors que les revenus ont augmenté de 13,6 pour

100 seulement. C'est ce qui explique le déficit anticipé de \$460,000 que les administrateurs vont tenter de résorber en cours d'année.

Cette situation budgétaire précaire, qui est le lot de toutes les universités québécoises cette année, a amené le comité du budget de l'UQAR à proposer un certain nombre de mesures restrictives au conseil d'administration. Certaines de ces mesures, a-t-on expliqué, s'appliqueront directement aux masses salariales. Ainsi, on limitera aux situations exceptionnelles le remplacement lors des différents congés du personnel; on

évaluera systématiquement chaque poste qui devient vacant; on restreindra les provisions budgétaires pour le personnel surnuméraire et pour le temps supplémentaire. On réduira à \$65,000 le budget pour les auxiliaires d'enseignement et on s'assurera que la charge départementale d'enseignement est complète avant d'assigner des activités à des chargés de cours.

Le deuxième type de restrictions concerne les autres dépenses de fonctionnement.

# Mise en garde contre l'usage de pesticides

par Paul-Henri DROUIN

**BEAUCEVILLE** — Le Conseil de développement de la Chaudière (CDC), par l'entremise de son comité de l'environnement, met en garde la population beauceronne contre l'emploi des pesticides et des pulvérisateurs servant à lutter contre "les chenilles".

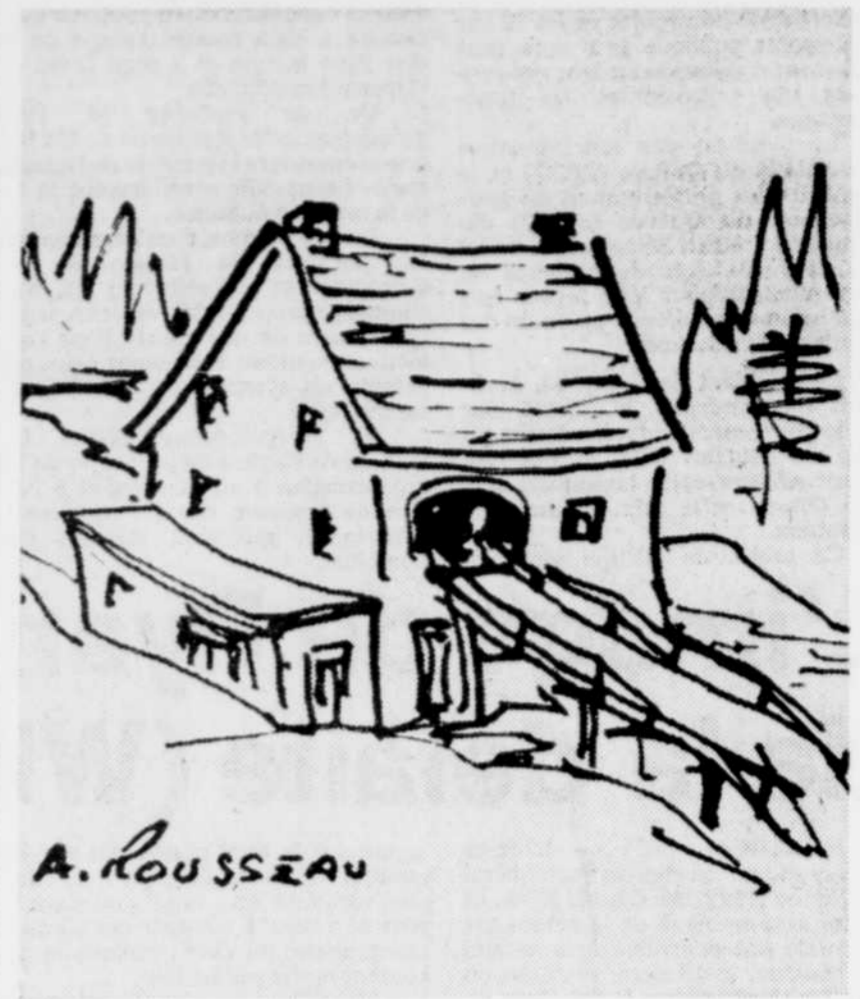
Même si les pesticides sont des poisons utilisés pour combattre l'invasion des insectes, l'infection des maladies et le développement des mauvaises herbes, le comité de l'environnement du CDC est d'opinion "qu'en général tout semble anodin, mais que deux points sont à surveiller".

Tout d'abord, mentionne-t-on, on offre parfois le même produit sous

deux ou trois emballages différents, par exemple un produit pour les rosiers, un autre pour les arbres ornementaux, les bouleaux ou quoi encore, alors que le client a peut-être ce produit chez lui.

Comme deuxième piège, affirme le comité de l'environnement du CDC "les pulvérisateurs qui s'adaptent sur les boyaux d'arrosage encourage un gaspillage de pesticides".

## dans nos régions



### Exposition champêtre

Près d'une centaine de personnes ayant fréquenté les ateliers du Moulin des arts, à Saint-Etienne, y exposeront leurs peintures, aquarelles et sculptures, les 13 et 14 juin. Cette dix-huitième exposition champêtre se déroulera sous la présidence du peintre québécois Albert Rousseau. Pour cette occasion, le Moulin des arts accueillera les visiteurs de 10h à 20h.

### Nouveau conseiller

**SAINT-JOSEPH-DE-LEVY** — M. Jean-Marie Cantin a été élu conseiller municipal à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy. Il a obtenu 213 votes, alors que son adversaire, Mme Jocelyne Deschênes Bourget, a eu 26 voix. Jusqu'en 1983, M. Cantin complètera le mandat abandonné par M. Marcel St-Pierre.

### Joujouthèque en péril

**LEVIS** — Le conseil d'administration de la joujouthèque à Lévis est aux prises avec des problèmes financiers et il vient d'annoncer la tenue d'une assemblée publique d'information pour mardi soir prochain, au centre Pierre-Georges Roy, sur la rue Notre-Dame. Malgré une subvention reçue du gouvernement provincial, les dirigeants craignent ne plus pouvoir rémunérer le personnel après le 17 juillet, si d'autres appuis financiers ne lui sont pas donnés. L'initiative lancée par un groupe de parents, l'hiver dernier, rejoint maintenant 300 membres.

### Nouveau maire

**SAINT-LAZARE** — M. Jean-Guy Dion, qui était conseiller municipal depuis cinq ans, a été élu maire, à Saint-Lazare. Il a obtenu une majorité de 103 voix sur son adversaire, M. Gilles Larochelle, un autre conseiller municipal. M. Dion sera en poste jusqu'à l'automne de 1983, puisqu'il doit compléter le mandat entrepris par le maire Roland Aubin, qui a démissionné à la fin d'avril dernier.

### \$500,000 de pavage

**LAUZON** — Le conseil municipal de Lauzon, lors d'une séance tenue lundi soir de cette semaine, a résolu d'emprunter \$500,000 pour effectuer des travaux de pavage dans une dizaine de rues, cet été. L'emprunt sera remboursable sur une période de vingt ans. Il s'agit de pavage neuf et de réparation de la chaussée et de trottoirs. Lors de cette réunion, les édiles ont aussi accepté une nouvelle division de territoire de la ville de Lauzon en six districts électoraux. Selon une description technique affichée à l'hôtel de ville, il y aura désormais les quartiers Bienville, Fafard, Couture, Fréchette, Routhier et Guay.

### Protection du voisinage

**LAUZON** — Un travail d'information, entrepris depuis deux ans sous le thème "Protection du voisinage", sera complété cet été, à Lauzon, par une équipe de six étudiants de niveaux collégial et universitaire. Le groupe, parrainé par le corps policier de la municipalité et guidé surtout par l'agent Yves Bérubé, vient de recevoir une subvention du solliciteur général du Canada. Son objectif est en effet d'aller rencontrer les gens dans les maisons, de les renseigner sur les façons de se protéger des voleurs. L'équipe est dirigée par Mlle Renée Veilleux et elle peut être rejointe au centre communautaire, 302 rue Saint-Joseph, ou en communiquant par téléphone au numéro 837-3483.

**CENTRE DE MUSIQUE Sherman**

# SPECIAL ROCK 'N' ROLL

## Les BEATLES

Une vente?... Non, un événement spectaculaire!

THE BEATLES  
Let It Be

5<sup>99</sup>

**LES BEATLES**

Faites votre propre sélection. A votre choix, combinez 3 albums simples pour le prix modique de \$16.00

# 3/\$16

THE BEATLES  
ABBEY ROAD

5<sup>99</sup>

Let it Be  
"Profitez de cette aubaine"

5<sup>99</sup>

CASSETTES EN VENTE AU MÊME PRIX!

Beatles 67-70 9<sup>99</sup>

Magical Mystery Tour 5<sup>99</sup>

Help! 5<sup>99</sup>

Rubber Soul 5<sup>99</sup>

Yesterday & Today 5<sup>99</sup>

The BEATLES 9<sup>99</sup>

62-66 9<sup>99</sup>

Revolver 5<sup>99</sup>

**AUSSI DISPONIBLES À 5<sup>99</sup>**

The Beatles Hey Jude  
Meet the Beatles

Something New Beatles '65  
Twist and Shout

The Beatles at the Hollywood Bowl  
Sgt. Peppers Lonely

DISQUES et RUBANS

De nouvelles quantités sont maintenant disponibles pour cette vente, dans tous nos magasins.

MAIL SAINT-ROCH 529-0104  
PLACE FLEUR-DE-LYS 524-3591  
CENTRE D'ACHAT PLACE LAURIER 658-4302

LES GALERIES SAINTE-ANNE 667-8400  
LES GALERIES CHAGNON 833-1675  
LES GALERIES MONTAGNAISES (SEPT-ÎLES) 968-1519

**Genevieve Morel**

"Chez nous, la différence c'est le service."

Genevieve Morel, spécialiste des prothèses du sein, vous offre en trois modèles:

**AMOENA** régulière, fin Silicone  
**AMOENA** douce et saine, qui épouse l'assiette  
**AMOENA** ronde, douce et satinée

Le choix dépend de l'état de votre sein. Nos spécialistes diplômés sont à votre disposition pour vous conseiller et vous ajuster parfaitement.

Spécialité: maillots de bain après mastectomie.

A noter: le gouvernement rembourse une fois l'an \$50, soit un côté ou bilatéral (les deux côtés).

Livraison partout, ville et banlieue, 2 heures de stationnement gratuit.

**AMOENA**  
soft n satin

douce et satinée  
**CAMP**

Salon Genevieve Morel  
Spécialiste en corseterie médicale et esthétique.  
287, rue St-Joseph est 522-1504

**VISITEZ LE SOLEIL**  
 Votre journal n'aura plus de secrets  
 pour vous. Réservez à:  
 647-3342 LE SOLEIL

# LE SOLEIL

**guy rouleau**  
 opticien d'ordonnances

85e année, no 140  
 56 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 11 JUIN 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85  
 Îles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

## 19e hausse du prix de l'essence en 1 an

par Robert FLEURY

Après avoir subi une augmentation de deux cents le litre en faisant leur plein d'essence la semaine dernière, les automobilistes subiront à nouveau une augmentation de trois dixièmes de cent ou un demi-cent le gallon vendredi matin, une semaine seulement après l'augmentation de neuf cents le gallon.

C'est la dix-neuvième augmentation à survenir en un an. L'an dernier à pareille date, on payait \$0.23 le litre l'essence destinée aux automobiles. C'était \$1.05 le gallon. Vendredi, avec le rajustement de taxe à l'essence im-

posée par le ministre des finances du Québec M. Jacques Parizeau, la gazoline régulière la moins chère vendue dans le libre-service de la région de Québec passera à \$0.352 soit \$1.60 le gallon pendant que le sans plomb et le super sans plomb vendu dans des stations-service moins compétitives se détailleront 41.5 et 43.8 cents le litre, soit quelques cents de moins que le seul psychologique de \$2 le gallon!

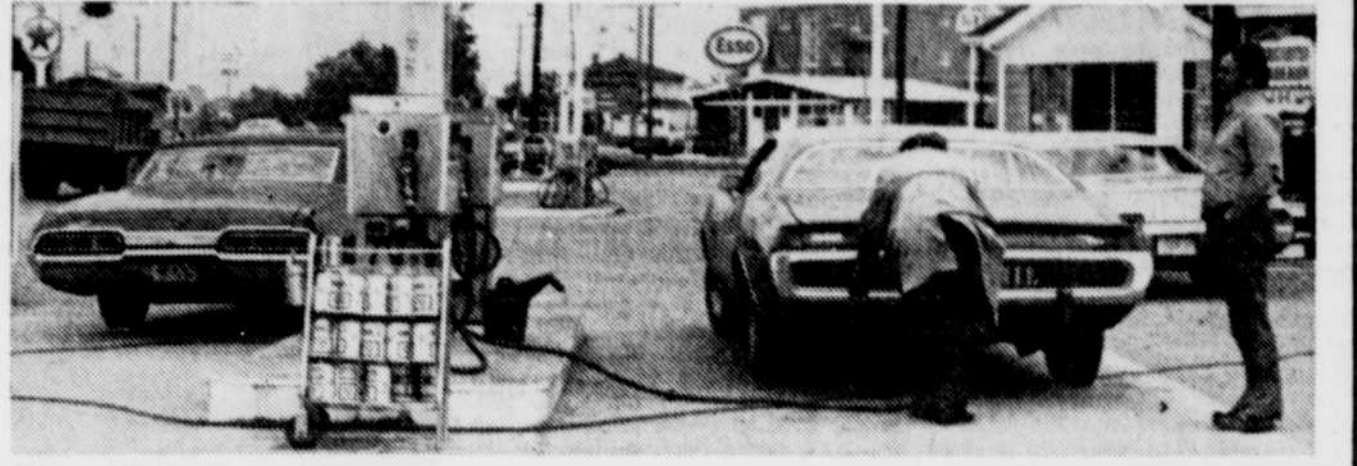
C'est l'an dernier que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, décidait que la province de Québec profiterait des hausses décrétées par l'Alberta, le fédéral ou l'industrie en prélevant

un pourcentage du prix de vente à la sortie de la raffinerie plutôt qu'une fraction fixe. Ainsi, toute augmentation se voit automatiquement ajustée par Québec ce qui suscite maintenant la convoitise d'autres provinces comme l'Ontario qui songent à en faire autant.

Cette part du Québec qui va au fonds consolidé de la province est donc maintenant de 6.2 cents le litre, soit 28 cents le gallon.

Selon le directeur des affaires publiques de Shell Canada, M. Jacques Viau, 63 pour 100 du prix payé par l'automobiliste est constitué de

(Suite à la page A2, 2e col.)



## SPORT JEUDI

### Un 3,630e coup sûr pour Rose qui rejoint Musial

page C-3



### Moller: apprendre le français et cogner l'adversaire

page C-1



### Visite appréciée du Manic à Québec

Une valeureuse tentative pour arracher le ballon à un joueur du Manic, mais il arrive que ce dernier est Thompson Usiyan, un avant prolifique doublé du surnom de "Mr Magic" pour son talent de marqueur. La visite du Manic à Québec a été concluante et enthousiasmante pour les dirigeants du soccer amateur de la région. Plus de 4,000 personnes ont assisté à ce match d'exhibition.

détails, page C-7

## Baseball: la grève semble inévitable

page C-1

## Coupures budgétaires et projet de loi 11

# Manif ce soir des tenants de l'école privée

par Damien GAGNON

Se sentant sérieusement menacées par le gouvernement, les institutions d'enseignement privé, qui ont toujours été contre les manifestations publiques, utiliseront cette arme ce soir alors que quelques milliers de partisans de l'école privée sont attendus à Québec.

Ils viendront manifester sur la colline parlementaire contre les coupures budgétaires dans le secteur privé et le projet de loi 11 présentement à l'étude à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi propose un nouveau mode de financement des institutions privées.

Au cours d'une entrevue hier, le secrétaire général de l'Association des institutions d'enseignement se-

condaire (AIES), M. Gilles-André Grégoire a dit qu'il serait fort déçu s'il n'y avait pas ce soir 5,000 personnes devant le parlement.

La mobilisation a commencé il y a une quinzaine de jours à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi 11. Les parents, les professeurs et les sympathisants des écoles privées ont été invités à se rendre sur la colline parlementaire à compter de 19h. Les manifestants viendront de tous les coins de la province et plusieurs institutions ont notifié des autobus à révéler M. Grégoire.

L'Etat veut nous étrangler

Précisant que les tenants de l'école privée ont toujours refusé de

descendre dans la rue, M. Grégoire a soutenu que le gouvernement ne leur laissait maintenant plus le choix. "Il veut nous étrangler. Il s'agit d'un règlement de compte de l'aile radicale du Parti québécois".

Pendant que se déroulera la manifestation, les représentants des associations des institutions d'enseignement privé feront valoir leur point de vue devant la Commission des finances et des comptes publics, au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Seront aussi reçus les organismes qui protestent contre les

(Suite à la page A2, 2e col.)

voir éditorial, page A-6 et notre dossier, page A-7

## Coup de théâtre au Sénat canadien

par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Une véritable rébellion a éclaté au Sénat hier quand 13 sénateurs ont annoncé qu'ils ne se plieraient désormais plus à la discipline du parti et qu'ils parleraient et voteraient dorénavant selon leur conscience.

Les 13 mutins, qui ont réclamé de siéger "ensemble" à l'écart de leurs autres collègues au Sénat, sont les libéraux Jean-Paul Deschâtelets (Québec), Florence Inman (Île-du-Prince-Édouard), Eric Cook (Terre-Neuve), Daniel Lang (Ontario), Ann Bell (Colombie-Britannique), Paul Lafond (Québec), Edward Lawson (Colombie-Britannique), Mark Bonnell (Île-du-Prince-Édouard), Andrew Thompson (Ontario), le libéral indépendant Donald Cameron (Alberta), le conservateur Louis-Philippe Beaubien (Québec), le créditiste Ernest Manning (Alberta), ainsi que l'indépendant Harland Molson (Québec).

"Nous n'avons pas rempli complètement le rôle prévu pour la Chambre haute par les Pères de la confédération", a dit hier le chef de file des rebelles, le sénateur Deschâtelets, au moment où il lisait la déclaration d'in-

dépendance de son groupe au Sénat. Il a poursuivi en affirmant que "le temps est venu pour nous de servir cette institution dans un contexte où notre liberté d'action sera totale et non soumise à la discipline d'un parti politique".

Les sénateurs qui ont souscrit à cette prise de position "n'abandonnent pas le parti auquel ils ont été identifiés dans le passé", a ajouté le sénateur Deschâtelets. Ils ne forment pas ni ne se joignent à un nouveau parti", a-t-il noté.

"Je ne veux plus avoir à justifier un discours ou un vote", a lancé le sénateur Deschâtelets, sur un ton énergique, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait peu de temps après son geste surprise qui a littéralement coupé le souffle au leader du gouvernement au Sénat, le sénateur Ray Perrault.

C'est parce qu'il voulait échapper au dilemme d'avoir à choisir entre sa loyauté envers son parti politique et celle envers les intérêts de la province qu'il représente que le sénateur Deschâtelets a décidé d'agir de la sorte. "Plusieurs sénateurs ont vu dans quel-

(Suite à la page A2, 3e col.)

## à lire

### Pourboire inclus

Le syndicat des employés de l'hôtellerie réclame que le pourboire de 15 pour 100 soit inclus dans l'addition pour bénéficier des mêmes avantages sociaux que les autres travailleurs.

page A-16

### Parizeau se défend

L'opposition l'accusait de cacher un trou de \$726.2 millions dans le budget du Québec, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, explique qu'il ne s'agit que d'une convention comptable, certains comptes à payer ayant été placés en annexe aux états financiers.

page B-1

### Réactions US au raid

Les Etats-Unis ont décidé hier de suspendre provisoirement la livraison à Israël des 4 F-16 qu'il devait recevoir demain, en attendant de voir s'il a effectivement violé ses engagements en utilisant des avions américains dans le raid de dimanche en Irak.

page D-1

## Une barbe la nuit... ça va!

OTTAWA (d'après PC) — La Cour suprême du Canada a statué, hier, que Canada Safeway Ltée avait le pouvoir, en vertu d'un article de "droits de gérance" dans une convention collective, d'ordonner à un employé de supermarché de couper sa barbe sinon de la soumettre à des sanctions disciplinaires.

Canada Safeway en appelait d'un jugement d'une cour du Manitoba qui avait statué que parce qu'il n'y avait rien concernant les barbes dans la convention, Canada Safeway était allée au-delà de son autorité en ordonnant à Don Chapman, un commis de l'un des magasins de la compagnie à Winnipeg, de couper sa barbe, en juin dernier.

Le jugement signifie que Chapman devra se raser ou travailler la nuit de façon à n'avoir pas de contact avec le public. Canada Safeway a fait valoir durant l'audience que selon des experts, 28.8 pour 100 des clients n'aiment pas les barbes.

## sommaire

Annonces classées	D-7 à D-19
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	B-3
Bridge	D-18
Carrières et professions	D-2
Décès	D-21
Economie-finances	D-3 à D-6
Horoscope	D-19
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-8
Où aller à Québec	B-6
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-5

## météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 20. Demain: beau.

détails, page D-7

## Pêche illégale du saumon en Gaspésie

# Ultimatum aux Micmacs



André Bellemare  
 chasse et pêche

Devant l'impossibilité totale pour le MLCP de parvenir à s'entendre avec les bandes indiennes Micmacs de Maria et de Restigouche, à propos de la pêche du saumon de l'Atlantique au filet, le gouvernement du Québec a décidé de mettre un terme à plusieurs mois de négociations infructueuses et de lancer un ultimatum aux Amérindiens concernés, hier.

C'est par l'intermédiaire du ministre Lucien Lessard, titulaire

du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) et responsable du dossier du saumon pour le gouvernement, que les autorités québécoises ont fait leur mise en demeure aux Micmacs, hier, à l'Assemblée nationale.

Dans sa déclaration ministérielle, Lucien Lessard a intimé l'ordre aux Micmacs de Maria et de Restigouche de cesser, avant minuit (hier soir), la pêche illégale du saumon au filet qu'ils pratiquent depuis plusieurs jours dans la rivière Grande-Cascapédia et dans le bassin de la Ristigouche (soit dans les rivières Ristigouche, Matapédia et Patapédia notamment).

A défaut de se conformer à l'ordre du gouvernement dans le délai requis, les Indiens concernés verraient le ministre de la Justice

du Québec, Marc-André Bédard, s'occuper immédiatement du dossier, a tenu à souligner le ministre Lessard. Le titulaire du MLCP a précisé aux membres de l'Assemblée nationale que les Micmacs de Maria et de Restigouche avaient été informés de cette déclaration ministérielle par télégramme.

## Pressions

Des informateurs gouvernementaux ont confirmé au SOLEIL que, depuis le milieu de la semaine dernière, un contingent d'agents de la Sûreté du Québec, d'agents de conservation de la faune et d'agents des pêcheries sont sur le qui-vive, n'attendant qu'un ordre provenant du premier mi-

nistre René Lévesque pour intervenir.

Car, même pendant que les représentants du gouvernement du Québec continuaient de négocier avec les chefs des bandes indiennes Micmacs et alors qu'il était toujours impossible de parvenir à une entente, des Indiens Micmacs de Maria et de Restigouche commençaient à pêcher illégalement au filet dans les rivières Grande-Cascapédia, Ristigouche, Matapédia et Patapédia.

Au total, plus d'une soixantaine de filets, dont certains mesurant 457.2 mètres (1,500 pieds), ont été posés par les Indiens pour capturer les gros saumons gémineux remontant les premiers vers les frayères où ils se re-

(Suite à la page A2, 1re col.)



## LA FÊTE DU SACRÉ-COEUR REVIENT AU GRAND COLISÉE

Un ralliement chrétien pour tout le diocèse

Vendredi 12 juin à 20h

ENTRÉE LIBRE

### ANIMATION

Equipe de la Maison Jésus-Ouvrier

### EUCHARISTIE

Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec

## Entente de principe entre Radio-Canada et ses techniciens

(D'après PC - UPC) — Une entente de principe est intervenue entre les techniciens du réseau français de Radio-Canada et la direction de la société, a indiqué, hier, un porte-parole syndical.

M. Pierre Carrière, du Syndicat des techniciens du réseau français, a ajouté que les 950 membres devraient se réunir, demain, pour voter sur l'entente. Les détails de l'accord seront rendus publics à ce moment-là.

La programmation régulière pourrait reprendre dès samedi, a confié un porte-parole de Radio-Canada.

Le syndicat représentant les techniciens francophones de Québec et de Moncton au Nouveau-Brunswick, ont débrayé le 19 mai après plusieurs arrêts de travail et une rupture des négociations.

Les 2,100 techniciens en poste ailleurs au pays — ceux qui sont à l'emploi des centres de production anglophones — ont quitté leurs postes deux jours plus tard. Ils sont toujours en grève.

Selon M. Paul Rousseau de Radio-Canada, l'entente avec les techniciens du réseau français pourrait paver la voie à un règlement avec les techniciens anglophones.

En soirée, hier, CBC a annoncé

qu'elle était prête à reprendre les négociations avec les grévistes, samedi si possible.

"Nous sommes prêts pour une rencontre aussi longue qu'il le faudra, sans limite de temps si nécessaire, pour régler le conflit entre les deux parties".

Le porte-parole de CBC, M. Cec Smith, a dit que la proposition du syndicat NABET avait été étudiée mais n'a révélé aucun détail.

M. Rousseau a tenu à souligner que le sommet des sept pays industrialisés — qui se tiendra à Montebello les 20 et 21 juillet — n'a eu aucun effet sur les négociations au réseau français.

Radio-Canada sera le télédiffuseur-hôte du sommet et responsable de l'acheminement des images dans les autres pays.

Le porte-parole de Radio-Canada a souligné que la meilleure preuve que cet événement n'a eu aucun effet sur le déroulement des négociations, est que les négociations n'ont pas progressé avec le syndicat représentant les 2,100 techniciens du réseau anglais.

Si l'entente de principe est acceptée, les 950 techniciens de Radio-Canada reprendront le travail dès lundi.

## Le rapport Paré est publié aujourd'hui

(D'après UPC) — Un rapport, demandé par le gouvernement du Québec, au sujet de l'accès du public à l'information gouvernementale, doit être publié aujourd'hui.

Même si le contenu du document, intitulé "Information et li-

berté", a été gardé jalousement secret, des sources proches du gouvernement laissent entendre que le rapport contiendra une ébauche d'un projet de loi sur l'accès à l'information.

La commission, présidée par le journaliste Jean Paré, a commencé ses travaux en juin, l'an passé.

## Ultimatum...

produisent. Et, contrairement à leurs habitudes, les Indiens ont placés les filets dans les rivières, non plus seulement à l'embouchure de ces dernières.

Dans cette situation, les représentants du gouvernement québécois ont tenté de dissuader les Micmacs de s'adonner à cette pêche illégale, non contiguë et non contrôlée. L'intervention d'un représentant du cabinet du premier ministre René Lévesque, pendant quelques jours de la semaine dernière, n'a pas eu plus d'effet. D'où la décision du gouvernement québécois de faire preuve de fermeté, pour éviter que le problème ne tombe dans l'anarchie et le chaos.

## Protection

L'ultimatum du gouvernement aux Micmacs découle de décisions antérieures, qui ont été douloureuses à prendre:

- c'est, entre autres raisons, pour protéger le saumon de l'Atlantique dans la rivière Matapédia, dans le bassin de la Ristigouche, dans la baie des Chaleurs et autour de la péninsule gaspésienne que la papeterie ne sera pas installée dans la vallée de la Matapédia. Les autorités ne veulent pas que le saumon disparaisse maintenant de cette région à cause de la pêche illégale au filet par les Micmacs, puisque c'est l'une des rares ressources renouvelables, que les habitants de la vallée peuvent maintenant rentabiliser;

- c'est pour protéger les stocks de saumons géneurs que le gouvernement québécois vient de décider d'interdire la reprise de la pêche commerciale du saumon en Gaspésie (défendue depuis 1972), même si le gouvernement fédéral était prêt à l'autoriser. Les autorités québécoises ne veulent pas que les stocks de saumons géneurs soient mis en danger par une pêche illégale, non contiguë et non contrôlée, pratiquée par les Micmacs. Les autorités ne veulent pas que les Indiens, sous prétexte de pêcher pour leur subsistance, se substituent aux pêcheurs commerciaux forcement inactifs, comme ce fut le cas au cours des dernières années.

## Appuis

Dans les gestes qu'il pose dans ce dossier, depuis quelques semaines surtout, le MLCP s'est acquis l'appui d'un grand nombre de Québécois. La Fédération québécoise de la faune, regroupant quelque 150,000 membres déjà réunis dans au-delà de 250 as-

sociations locales et régionales de chasseurs et pêcheurs; l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Québec, qui compte plus de un millier de membres et qui se fait le porte-parole de quelque 24,000 saumonniers; l'Association pour le saumon de l'Atlantique, réunissant quelques milliers de membres parmi les pêcheurs sportifs de l'hémisphère occidental; et la Fondation internationale pour le saumon de l'Atlantique, un organisme international réunissant des scientifiques du monde entier.

## Ententes

Tout ce que le gouvernement québécois suggérait aux Micmacs de Maria et de Restigouche, c'est ce qui a été accepté par les cinq bandes montagnaises du Conseil Attikamek-Montagnais de la Côte-Nord et la bande des Montagnais de Sept-Iles: une pêche de subsistance uniquement, là où l'avenir des stocks de saumons géneurs le permet, avec un nombre déterminé de filets, dans un secteur délimité à l'embouchure des rivières, pendant un nombre réduit de jours durant chaque semaine, le tout contrôlé par les agents de la conservation de la faune du MLCP et les agents des pêcheries du MAPA.

## Manif ce...

restrictions budgétaires dans le secteur public d'enseignement.

M. Grégoire accuse le gouvernement de vouloir imposer à l'enseignement privé une restriction inéquitable de ses ressources. Il affirme que si le projet de loi II est adopté, cela signifiera pour les institutions une diminution des subventions gouvernementales, donc l'obligation pour les parents de payer plus.

Il note que dans le cas des institutions d'enseignement déclaré d'intérêt public, les frais de scolarité d'un élève passeraient de 30 à 50 pour 100 du montant de la subvention gouvernementale.

Le mode de financement des institutions privées est actuellement établi à 60 ou 80 pour 100 du coût moyen d'opération de l'année précédente dans le secteur public. La nouvelle base serait un per capita unique pour le secteur général et le secteur professionnel.

Les institutions privées se disent également doublement visées par les restrictions budgétaires dans le secteur de l'éducation.

Etant financées à partir des coûts du secteur public, les restrictions dans ce secteur les affectent. De plus, le gouvernement a décidé de couper de

## 19e hausse...

taxes et redevances gouvernementales de toutes sortes.

Ainsi, dans une station-service conventionnelle opérée par un agent pétrolier, où l'on paierait l'essence régulière \$0.382 vendredi, 7.7 cents le litre sont payés en redevances provinciales et en taxes, 10.2 cents en taxe fédérale et d'accise et en taxe sur les ventes (compensation) et 6.2 cents en taxe provinciale pétrolière, soit un total de 24.1 cents le litre en taxes de toutes sortes, soit \$1.09 le gallon.

Le brut albertain coûte 5.3 cents le litre, la part de la raffinerie est de 5.9 cents et le détailant



## Randonnée pour une bonne cause

John Colson de Warner Robins, en Georgie, prévoit parcourir plus de 13,000 miles sur sa bicyclette, dans le but de recueillir des fonds pour l'association des épileptiques de la Georgie. Colson a quitté la Georgie le 28 février dernier et espère compléter sa randonnée à travers le Canada et les États-Unis en septembre.

## Coup de...

le direction on voulait les orienter et ils ne pouvaient accepter cela," a signalé pour sa part le sénateur Bell, un autre membre de la "bande des 13", qui assistait à la conférence de presse.

### 'Copie des Communes'

"La conception de ce qu'est et de ce que devrait être le Sénat par rapport à la direction du parti ne cadre pas avec mes idées sur le sujet", a expliqué le sénateur Lafond, présent lui aussi, qui a exprimé son insatisfaction envers le chef du Parti libéral, le premier ministre Pierre Trudeau.

Selon le sénateur Lang, le fardeau d'avoir à respecter la ligne de parti lors du vote sur le projet de résolution constitutionnelle a incité plusieurs sé-

nateurs à se joindre aux rebelles. "Le Sénat n'est qu'un groupe partisan qui copie la Chambre des communes", a-t-il lancé aussitôt après aux journalistes qui l'interrogeaient.

Toutefois, plusieurs des acteurs dans ce coup de théâtre, qui a profondément perturbé les autrement ternes séances du Sénat, ont admis qu'une déclaration faite en fin de semaine à Fredericton par le premier ministre Trudeau, comme quoi le Sénat ne remplissait pas le rôle qui lui avait été assigné au départ, a constitué "la goutte d'eau qui a fait déborder le vase".

Selon le leader du gouvernement au Sénat, M. Perrault, les 13 mutins ont agi comme ils l'ont fait "pour dramatiser l'esprit d'indépendance qui règne au Sénat". Il ne voit donc pas le besoin pour eux de siéger côte-à-côte "si ce n'est, après des consultations, de prendre une sorte de décision collégiale pour déterminer à qui ils accorderont leur appui".

Donc, à son avis, "il ne s'agit pas là d'un vote selon la conscience mais plutôt d'une autre forme de discipline de parti". Le sénateur Perrault, qui réagissait aux événements de l'après-midi dans son bureau, s'est vigoureusement défendu de n'avoir jamais "critiqué" un de ses collègues pour une prise de position ou un vote allant à l'encontre de la ligne de parti. Mais, a-t-il avoué également "nous avons essayé, à l'occasion, de les convaincre de voter pour une mesure gouvernementale".

Le président du caucus national du Parti libéral, le député ontarien Gilbert Parent, a déploré la décision des sénateurs libéraux associés à la mutinerie en disant que "c'est dommage". Il a nié la rumeur voulant que le caucus, qui se réunissait hier matin, veuille expulser les rebelles.

Le sénateur Lafond, qui a laissé entendre qu'il votera contre le projet de résolution constitutionnelle, a lui aussi commenté cette information en affirmant que "si on voulait m'expulser, ma foi, ce n'est pas moi qui en souffrirait".

## Champignon nourrissant du bétail

TORONTO (PC) — Une équipe de spécialistes de l'université de Waterloo (Ontario) vient de découvrir un champignon qui, se nourrissant de la cellulose contenue dans les résidus des scieries, la transforme en un aliment pour le bétail de haute qualité nutritive.

Séché et préparé, ce champignon fournit en effet 40 pour 100 de protéines, 30 pour 100 d'amidon comestible, une certaine quantité de graisse, de vitamines et de minéraux. Seuls 10 pour 100 du champignon ne sont pas comestibles, a expliqué le professeur Murray Moo-Young, chef de l'équipe.

L'utilisation de ce champignon pour l'alimentation du bétail serait à même de remplacer, avec des qualités nutritives équivalentes, les tourteaux de soja qui coûtent des centaines de millions de dollars.

# Pour la CSN, la priorité aux ouvriers qualifiés est à conserver

MONTREAL (PC) — Face au projet de l'Office de la construction du Québec (OCQ) de modifier le règlement de placement dans le bâtiment, les ouvriers syndiqués affiliés à la CSN tiennent à garder les avantages acquis par l'application de ce règlement depuis 1977.

M. Yvon Leclerc, président de la CSN-construction, a affirmé hier que 10,000 travailleurs avaient jusqu'ici pris la peine de remplir une carte-réponse syndicale dénonçant l'intention de l'OCQ d'abolir le principe de la priorité d'embauche à l'échelle du Québec.

Malgré celle-ci, leur revenu annuel moyen n'est que de \$13,000 et ils ne travaillent pas plus de six mois par année.

Actuellement par exemple, un contracteur qui manque d'ouvriers ayant telles qualifications pour un chantier de Hull doit s'assurer qu'aucun d'entre eux n'est disponible ailleurs au Québec avant d'offrir un emploi à un non-qualifié.

Grâce à l'informatique et à la banque de données de l'OCQ, a expliqué M. Leclerc, il est très facile pour les contracteurs de savoir où il y a des travailleurs qualifiés disponibles. Selon lui, ces frais administratifs minimes sont largement compensés par la certitude de faire faire le travail "par des gens qualifiés".

De plus, craint-on à la CSN-construction, les non-qualifiés qui seraient ainsi embauchés arriveraient à un pied d'égalité avec les qualifiés auxquels ils feraient perdre leur priorité.

La CSN conteste le droit qu'aurait l'OCQ "sur simple résolution, de délivrer un certificat spécial dès qu'il n'y aura plus de vrais (qualifiés) travailleurs dans la ville, la municipalité ou l'île ou des travaux sont en cours".

Rappelant que depuis quatre ans les ouvriers jouissent d'une certaine stabilité dans l'embauche et le nombre d'heures rémunérées, M. Leclerc a souligné la menace d'un retour à "l'embauche et les congédiements arbitraires ainsi que les listes noires".

### Transport et pension

D'après la CSN-construction, certains contracteurs ont déjà commencé à offrir le transport à des ouvriers venant de l'extérieur de la région et une somme forfaitaire pour leur séjour.

M. Leclerc a cité la compagnie Formco, sur le chantier de Bell Canada-Banque nationale, dans le centre ville, qui a embauché dans ces conditions des menuisiers de la région de Sherbrooke.

Les Coffrages Dominic Ltée ont fait de même sur un chantier de la circonscription de Deux-Montagnes, a-t-il ajouté.

coton oxford

# ROBE SOLEIL

## 39.95



la robe plein-soleil, boutonnage latéral

la robe en coton oxford uni avec petites fleurs de broderie appliquées au corsage et aux poches. jupe circulaire, taille extensible et ceinture corsage à boutonnage latéral. bleu pâle 6 à 16 spécial \$39.95

la contemporaine \*

la maison

# simons

place de l'hôtel de ville / place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

### LA QUOTIDIENNE

3-8-6

Loto-Sélect

6-6-4-7

(Tirage de mercredi)

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 18h30  
Samedi 9h30 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

# Éleveurs de porcs du Québec, peu satisfaits des mesures de l'Etat

par Gilles PEPIN

**SAINT-AGAPIT** — Les éleveurs de porcs du Québec sont peu satisfaits des mesures apportées jusqu'à maintenant pour les aider à vaincre les

difficultés vécues dans ce secteur de production agricole depuis deux ans.

A l'inauguration du congrès annuel de la Société des éleveurs de porcs du Québec, hier soir, à Saint-

Agapit, dans Lotbinière, de nombreux producteurs ont profité de la visite du ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, pour demander l'aide de celui-ci dans la recherche de nouveaux marchés.

Le ministre Biron n'a toutefois rien promis, si ce n'est de faire son possible pour aider ces producteurs québécois, qui produisent cinq millions de porcs par année, soit 36,8 pour 100 de cette production au Canada. M. Biron les a encouragés à continuer d'améliorer la qualité qui fait déjà la réputation mondiale du porc québécois, une qualité dont le gouvernement du Québec est très fier, a signalé le ministre et député de Lotbinière.

### L'élite des éleveurs

Ce congrès de la Société des éleveurs de porcs du Québec ne se terminera que demain soir, à l'intérieur et à l'extérieur du stade couvert de Saint-Agapit. Il aura attiré quelque 5,000 visiteurs.

Cette association regroupe à peu près l'élite des producteurs de porcs, c'est-à-dire ceux qui sont engagés dans l'élevage des porcs de races pures et quelques-uns qui s'intéressent plus particulièrement aux croisements.

La Société des producteurs de porcs du Québec ne regroupe qu'environ 150 membres, dont 80 pour 100 sont présents au congrès. Une centaine de porcs y sont exposés et les producteurs y viennent de toute la province pour comparer des méthodes, échanger des connaissances, améliorer des techniques et aussi pour participer aux encans de ces beaux porcs. Ces encans sont prévus pour aujourd'hui et demain soir. Dans le passé, une telle vente a rapporté en moyenne environ \$1,000 au vendeur. L'an passé, par exemple, les six meilleurs porcs à cette exposition se sont vendus \$18,250.

Ce congrès unique ainsi que les 50 à 60 kiosques d'exposants de toutes sortes attirent aussi à Saint-Agapit, les gens de la ville. Celui qui a peur d'y respirer l'odeur du cochon sera surpris, car tout est très propre.

Chaque soir, dans une grande tente placée à l'extrémité du stade couvert, on y sert un repas gas-

tronomique, au lard naturellement. Hier soir, le ministre Rodrigue Biron et les autres invités ont trouvé très délicieux le beau lard de 190 livres qui avait été cuit sur la braise et déposé en entier devant les convives.

C'est aussi l'occasion de conférences concernant par exemple le marché de la viande, les insecticides, la gestion et, demain après-midi, des représentants de divers ministères y parleront d'observations qui ont été faites sur l'utilisation de résidus forestiers et du purin.

### Mesures insuffisantes

Interrogé hier soir par LE SOLEIL, le président de la Société des éleveurs de porcs du Québec, M. Victorien Fortin, s'est dit insatisfait du moratoire de trois ans qui vient d'être décrété par le ministre québécois de l'Environnement et visant à empêcher toute nouvelle installation ou agrandissement de porcherie dans 219 municipalités.

Le porte-parole de cette association de producteurs s'est montré surpris en apprenant la nouvelle et en constatant que toutes les régions ne sont pas couvertes par ce moratoire.

Une opinion semblable a été exprimée, à Saint-Agapit également, par M. Charles Proulx, vice-président de la Fédération des éleveurs de porcs du Québec, un organisme qui regroupe 5,000 membres, soit les cinq huitièmes de l'ensemble des producteurs de porcs dans la province. Le gouvernement, selon lui, devrait plutôt aider à trouver des solutions au problème du purin, trouver des moyens qui soient réalisables économiquement. Le problème est de pouvoir disposer du fumier, qui est pourtant une richesse, puisque les engrais coûtent très cher. "Pourquoi, par exemple, le fumier ne serait-il pas transporté pour être utilisé dans des localités où cette ressource est rare?"

Les éleveurs de porcs ne crient pas fort après les gouvernements, mais ils ne sont pas satisfaits des politiques acceptées tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral.

Depuis deux ans qu'ils produisent du lard, que l'on dit le meilleur au monde, mais à des prix inférieurs aux

coûts de production. Hier, par exemple, ils vendaient à \$0,72 la livre.

Ils ne perdent pas espoir, cependant, même s'ils craignent un éventuel contingentement. Le porte-

parole de la Fédération provinciale des producteurs montrait lui-même un certain optimisme, hier soir, quant à la fin de la période de vaches maigres.



Le Soleil, Gilles Pépin

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, a encouragé les éleveurs de porcs à continuer d'améliorer la qualité de leur produit.



Le Soleil, Gilles Pépin

Un repas gastronomique (au lard) sera offert ce soir et demain soir aux visiteurs du congrès de la Société des éleveurs de porcs du Québec qui se tient à Saint-Agapit de Lotbinière.

## Réunion de 500 chefs de pompiers

**RIMOUSKI** — Le 13e congrès annuel de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec s'est terminé hier à l'Institut maritime de Rimouski. Plus de 500 personnes ont participé à ces assises dont le thème était "les chefs vis-à-vis le transport des marchandises dangereuses".

L'ouverture du congrès a eu lieu dimanche, par une parade de camions à incendie et une réception à l'hôtel de ville de Rimouski. La journée de lundi a été consacrée au transport des matières dangereuses, à l'identification des matières dangereuses en transit, à la classification, l'étiquetage et les plaques, au transport routier, à la protection de l'environnement ainsi qu'à un exercice des

classifications des produits.

Mardi, les participants ont entendu des exposés sur la planification d'urgence, les explosifs, les règlements et la sécurité, les transporteurs citernes, le transport par chemin de fer. La dernière journée fut consacrée à l'assemblée générale annuelle de l'Association des chefs de service d'incendie. Pendant la durée du con-

grès, des manufacturiers et fournisseurs ont exposé leurs nouveaux produits.

**BONS PRIX ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES**

**Vignecult L.G. INC.**

248-2228

ROUTE 20, SORTIE 376 MONTMAGNY

Lundi au vendredi, de 10h à 21h, samedi de 10h à 18h

**Pensée du jour**

"Une injustice n'est rien si on parvient à l'oublier."

RESTAURANT **LA SAUVAGÈRE**

St-Jean-Christophe

839-7914

**RESTAURANT CAFE d'EUROPE**

Les 12, 13 et le dimanche 14 juin

- la terrine de canard au porto
- la grillade de fruits de mer café d'Europe
- le riz à la valencienne
- les tomates clamart
- le chariot des mille douceurs
- café

**Le Tout \$14.95**

27, Ste-Ange, Québec

692-3835

**MATERIO GOULET**

vous offre le meilleur choix:

**BOIS** pour CLÔTURE CABANON - PATIO QUAI

Épinette - Pin traité - Cèdre - Pruche

Ouvert samedi de 9h30 à midi, en semaine de 9h à 17h.

**LA BOTTE À BOIS**

Livraison vive nord et vive sud

302, 23e Rue Charny

832-2971

## CHOISISSEZ LE MEILLEUR

Les 1982 @ HITACHI arrivent!

**LIQUIDATION DES 81 A PRIX CONFIDENTIELS SUR PLACE**

- 4 modèles CT1302 T.V. 13"
- 1 modèle CR338R T.V. 14"
- 1 modèle MT210 T.V. 20"
- 1 modèle MT1980 T.V. 20"
- 5 modèles MT215 T.V. 20"
- 5 modèles CT1919R T.V. 20"
- 1 modèle TS461R T.V. 26"
- 1 modèle TS857 T.V. 26"
- 1 modèle TS1015 T.V. 26"
- 4 modèles TS1030 T.V. 26"
- 3 modèles TS1031 T.V. 26"
- 2 modèles TS875 T.V. 26"



Sujets à vente préalable

**FOYER DU MEUBLE? IL S'AGISSAIT D'Y PENSER!**

Tous les télécouleurs sont garantis 3 ans pièces et main-d'oeuvre 20 ans sur pièces état solide

**CELUI QU'ON A AVANTAGE A CONNAITRE!**



Choix, qualité, prix, service

## FOYER du MEUBLE INC

200 ST-JOSEPH (COIN CARON) 529-9648  
144 ST-VALLIER OUEST 529-7180

**ALLONS "AU BOIS"**

**Épinette** 0,79 le morceau

QUALITÉ No 1

2 po. x 3 po. x 8 pi.

**CANAC MARQUIS** Centre Bois/Experts

CARREFOUR LES SAULES 1935, boul. Masson 872-5310

CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri Bourassa 629-8581

QUEBEC CENTRE-VILLE 25, Marie de l'Incarnation 687-3620

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 JUIN 1981

**VENTE 25e ANNIVERSAIRE**

**TISSUS IMPORTES SEULEMENT**

**40% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN (sauf les doublures)**

**25% SUR L'ULTRA-SUEDE**

Toutes les cartes de crédit acceptées — Stationnement facile

**LOEWIG**

52, côte de la Fabrique, Québec - Tél. 692-2263

Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rattachés et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**ALLARD, Alice** (Alice Binet) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 9 juin 1981, à l'âge de 88 ans est décédée dame Alice Binet épouse en première nocces de feu M. Léandre Boivin; et en deuxième nocces de feu M. Ephraïm Allard. Elle demeurait chez sa nièce Mme Aimé Robert au 2136 Ave. Royale à Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin à 15h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc. 2258 Ave. Larue Courville

à 14h40 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil les enfants de la famille Allard: Mme Rachel Raymond, M. et Mme Richard Allard (Pierre et St-Pierre), ses petites-filles: Claude et Julie Raymond, Robert et Yves Allard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 663-9838

**BARON (Raoul)** — Au CHUL le 9 juin 1981, à l'âge de 64 ans et 4 mois, est décédé M. Raoul Baron époux de dame Anne-Catherine Olivier. Il demeurait au 94, 15ème rue, St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin à 11h. Départ de la salle paroissiale de St-Rédempteur, à 10h45 pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Hurby Baker (Lucie), M. et Mme Patrick Beland (Monique), M. et Mme Georges Baron (Monique Lizotte), M. et Mme Benoît Baron (Claudette Desrochers), Mlle Françoise Baron, ses petits-enfants: Nadine, Pascale, Mélanie, Jean-François, Eric et Julie ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Ltée.

**CARBONNEAU (Henri)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le lundi 8 juin 1981, est décédé M. Henri Carboneau, ex-directeur de l'école Beaubien à Montmagny, époux de dame Simone Landry. Il demeurait au 8 avenue Ste-Marie ouest, Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin, à 14h30. Départ du funérarium Rueland & Boulanger Inc. 31 avenue de la Fabrique Montmagny

à 14h20 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lorraine et Jean; ses frères et sœurs: Mme Yvonne Boucher, M. et Mme Léon Gour (Eliane), M. et Mme Georges Carboneau, Mme Léontine Carboneau, M. et Mme Léon Carboneau, Mme Richard Carboneau; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Rose-Anne Levesque, M. et Mme Gérard Landry, M. et Mme Gérard St-Amant, M. Robert Landry, c.s.v., M. et Mme Léon Landry, Mme Jacqueline Landry, M. Raymond Landry, c.s.v., M. et Mme Claude Landry, M. et Mme Ronald Landry, Mme Pierrette Marquis, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

**CAYOUILLE (Réal)** — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Réal Cayouille, époux en première nocces de feu dame Elisabeth Tremblay et en deuxième nocces de dame Bernadette Lafontaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin, à 14h30. Départ du funérarium de l'Association Coopérative 10195 avenue Royale à 14h15 pour la Basilique Ste-Anne de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Diane, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Théo Lévesque (Lucienne), M. et Mme Réginald Bélanger (Jeanette Dastous), Mme Juliette Bélanger-Cardinal, Mme Georges Bélanger (Lauréa Landreville) M. et Mme Moïse Côté (Mariette), M. et Mme Olivia Bélanger (Bertha Drapeau), M. et Mme Harry Bélanger (Marie Berger), M. et Mme Richard Pérusse (Claire Labrecque), M. et Mme Théo Pérusse (Marthe Anger) M. et Mme Switbert Pérusse (Laurette Lamarche), M. et Mme Napoléon Pérusse (Alma Guignard), M. Jean-Baptiste Pérusse, M. et Mme Philippe Pérusse (Léonie Audet), M. Henri Pérusse, M. et Mme Robert Pérusse (Aline Leclerc), Mlle Louise Pérusse, M. et Mme Martial

Désilets (Berthe Pérusse), plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Prière de faire parvenir vos dons à la Société Canadienne du Cancer. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé. Se rendre à l'église une demi-heure avant le service pour recevoir les condoléances.

**BROUSSEAU (René)** — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 juin 1981, à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Brousseau, époux de dame Jeannine Lefrançois. Il demeurait au 5, rue Lajoie, Montmagny. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Il est incinéré. Un service aura lieu, en l'absence du corps, samedi le 13 juin à 10h30, en l'église de St-Grégoire. La famille recevra les marques de condoléances une demi-heure avant la messe. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Alain Lajoie (Renée), Mlle Lise Brousseau, Mlle Josée Brousseau; ses beaux-parents: M. et Mme Alcides Lefrançois; ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Brousseau, M. Avila Brousseau, M. Fernand Brousseau, M. et Mme Michel Brousseau, Mme Lucienne Labeige, M. et Mme Fernand Lefrançois, M. et Mme Robert Lefrançois, M. Raymond Lefrançois, M. et Mme Gérard Duclos, M. et Mme Jacques Lefrançois, Mme Guy Lefrançois, Mlle Marie-Paule Lefrançois, M. et Mme Marc Labarre, M. et Mme Claude Lefrançois, M. et Mme Yvan Lefrançois. Compenser envoi de fleurs par des messes. Direction des funérailles F.X. Bouchard Inc. Pour renseignements: 663-9838

**DARVEAU (Paul-Henri)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 juin 1981, à l'âge de 73 ans et un mois est décédé M. Paul-Henri Darveau, ex-infirmier à l'hôpital des Anciens Combattants, époux de dame Aline Forget. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h30. Départ de: La Coopérative funéraire du Plateau 950, des Erables à 10h15 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Micheline (Valois Malenfant), Jean-Marc (Andrée Brisson), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Charles (Léonie Simard) Willie, Marie-Yvette Darveau-Busieres, Thérèse, Raymond (Germaine Lemieux) Mary Sampson Darveau, Noël Forget (S.J.) Mary Forget, ses petits-enfants, Guillaume, Amélie, Joëlle et nombreux autres parents et amis.



**FILION (l'abbé Jean-Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 juin 1981, est décédé M. l'abbé Jean-Joseph Filion, curé de St-Urbain, fils de feu M. Stanislas Filion et de feu dame Albina Dufour. Il demeurait au presbytère de St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin, à 11h. Départ du funérarium Place de l'Eglise à St-Urbain, à 10h50, pour l'église de St-Urbain et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Né à Bate-Saint-Paul, le 5 décembre 1925, l'abbé Jean-Joseph Filion a fait ses études classiques au petit séminaire de Chicoutimi de 1940 à 1948, ses études théologiques au grand séminaire du même endroit de 1948 à 1952. Il a été ordonné prêtre le 29 mars 1952 dans la cathédrale de Chicoutimi. Il a été vicaire aux Ebolements du printemps 1952 à novembre 1963, curé de Baie-Ste-Catherine de 1963 à 1968 et de St-Urbain depuis août 1968. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: François (Marie-Alice Côté), le frère Ambroise, frère mariste, Léopold (Lorraine Tremblay), André (Alicette Tremblay) et Gisèle (Réal Dufour), ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Le funérarium est ouvert de 13h à 17h et de 19h à 22h. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'église St-Urbain, comté Charlevoix. Pour renseignements: 529-3371

**GARNEAU (Roch)** — A Québec, le 10 juin 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roch Garneau époux de dame Juliette Caron. Il demeurait au 662 1/2 rue St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 juin à 10h. Départ du Funérarium Carillon 160, rue Carillon à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au crematorium Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: Mme Huguette Garneau-Gauthier, M. Benoît Garneau, M. et Mme Michel Garneau (Francine Charron), M. Pierre Garneau, M. Gilles Garneau, Mlle Diane Garneau, Mlle Aline Garneau ainsi que ses petits-enfants, frères et sœurs, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative du Pied de la Falaise.

**LETOURNEAU (Fernand)** — A Québec, le 10 juin 1981, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Fernand Letourneau époux de dame Laurette Gosselin. Il demeurait au 395, 24ème rue app.4. Un service sera chanté dans le corps, vendredi le 12 juin à 14 heures, en l'église St-Paul Apôtre. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claude (Louis-Bertrand), Marc et Louis. Ses petits-enfants: Annick et Maxime. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. La dépouille n'étant pas exposée, prière de se rendre directement à l'église pour le service. La direction a été confiée à la Coop. funéraire Du Plateau 950 des Erables Québec



**NICOL (Marie-Lumina Rioux)** — Au foyer de Rimouski, le 6 juin 1981, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Marie-Lumina Rioux, épouse en première nocces de feu Philippe Pinaut et en deuxième nocces de feu Emile Nicol. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 9 juin 1981, en l'église Sacré-Coeur de Rimouski et elle fut inhumée au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Philippe, Christine et Veronique, ainsi qu'un frère Jean-Eugène Rioux de Trois-Pistoles; plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371

**PAQUET (Fernand)** — A l'hôpital St-Sacrement, le 10 juin 1981, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Fernand Paquet, fils de M. Narcisse Paquet et de dame Christiane Durand. Il demeurait à Deschambault. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin 1981 à 13h. Départ du salon Guy Denis Ltée 222 chemin du Roi Deschambault

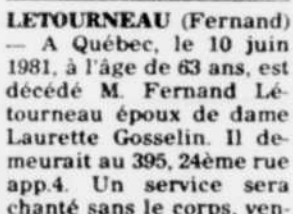
**FOURNIER (Marie-Alma Caron)** — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, le 9 juin 1981, à l'âge de 87 ans et 1 mois, est décédée dame

Marie-Alma Caron, épouse de feu M. Fortunat Fournier. Elle demeurait au 40 rue Montcalm, Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin, à 10h30. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 115 rue St-Louis Montmagny

à 10h15 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Paul Morin (Jeanette), M. et Mme Philippe Fournier (Marguerite Blais), M. Arthur Fournier, M. Fortunat Fournier, M. et Mme Léon Bélanger (Rita), Mme Eddy Parent (Cécile), M. et Mme Léo Fournier (Berthilde Daigle), M. et Mme Robert Normand (Thérèse), M. et Mme Jean-Louis Bernier (Lucille), M. et Mme Paul Fournier (Monique Sénécal), sa sœur: Mme Charles Lévesque (Alice), ses belles-sœurs, Mme Thomas Caron, Mme Charles Caron et Mme Henri Caron, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

**PELLETIER (François)** — A Québec le 10 juin 1981, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé M. François Pelletier, époux de feu dame Antoinette Giroux. Il demeurait au 145, St-Ambroise, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 juin à 10h. Départ du Funérarium Carillon 160, rue Carillon à 9h45 pour l'église Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière Jardin du repos. Il laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Yvon Pelletier (Laurette Simard), M. et Mme Jean-Charles Pelletier (Blanche Anderson), M. et Mme Gérard Giroux, M. et Mme François Giroux, M. et Mme Albert Giroux, M. et Mme Jean-Charles Giroux, Mme Rita Giroux, Mme Gertrude Giroux, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. du Pied de la Falaise

**PEPIN (Adèle Tessier)** — A Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Adèle Tessier, épouse de feu M. Roméo Pepin. Elle demeurait au 2014, rue Richer, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 juin 1981, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Rosaire Pepin (Thérèse Lamontagne), M. et Mme Antonio Mercurio (Georgette), M. et Mme Roland Pepin (Julienne Deschêne), M. et Mme René Pakenham (Jeannette), M. et Mme André Chamberland (Thérèse), M. et Mme Raymond Boivin (Yolande), Mlle Lucille Pepin et son ami Ubaldio Chartier, M. et Mme Lucien Pepin (Fernande Raymond), son frère: M. Honoré Tessier; sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Edgar Poitras; sa belle-sœur: Mme Théroèse Tessier, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Elle sera exposée à compter de jeudi le 11 juin à 14h. Pour renseignements: 529-3371



**PICARD (Philippe)** — Au Village Huron, le 10 juin 1981, à l'âge de 63 ans et 10 mois est décédé M. Philippe Picard époux de dame Pierrette Picard. Il

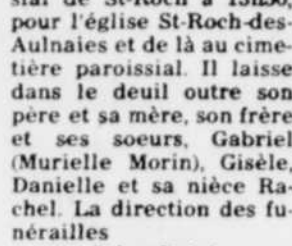
demeurait au 140 rue Herminégilde Vincent. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin à 10h. Départ du salon funéraire Falardeau Inc. 30 St-Joseph Loretteville à 9h45 pour l'église du Village Huron et de là au cimetière paroissial. Il sera exposé à compter de vendredi 14 heures. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bertrand, Nathalie, Marie-Claude, plusieurs frères et sœurs beaux-frères et belles-sœurs.

**POTVIN (Raymond)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 10 juin 1981, à l'âge de 53 ans et 1 mois, est décédé subitement M. Raymond Potvin, employé de Bell Canada, époux de dame Louise Burke. Il demeurait au 1490 boul. Benoit XV, paroisse St-François-d'Assise. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin à 9h30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère avenue à 9h20 pour l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Francine et Nicole Potvin; sa belle-mère: Mme Graziella Burke; ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges Potvin (Angeline Boudreau), M. Marcel Potvin (son amie Laurette Fiset), Mlle Jacqueline Potvin, M. et Mme Jean-Paul Moisan (Anne Burke), M. et Mme John Burke (Janine Cloutier), M. et Mme Claude Fournier (Thérèse Burke), Mme Patricia Burke, M. et Mme Yvon Simard (Maureen Burke), M. et Mme Patrick Plamondon (Mary Burke). Il laisse dans le deuil également plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes. La dépouille mortelle sera exposée jeudi soir à 19h. Vendredi le salon est ouvert de 14h à 17h. Samedi, ouverture à 8h30. Renseignements: 529-9221

**POULIOT (Paul)** — Au sanatorium Bégin, le 7 juin 1981, à l'âge de 61 ans et 2 mois, est décédé M. Paul Pouliot, ex-actionnaire de Poulin et Pouliot Ltée, époux de dame Alice Baillargeon. Il demeurait à St-Camille, Bellechasse. A la demande de la famille le corps ne sera pas exposé et a été confié à l'université Laval pour fins de recherche. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi le 13 juin à 15h, en l'église de St-Camille, Bellechasse. La famille recevra les condoléances des parents et amis après la cérémonie. Il laisse aussi dans le deuil: Mme René Dion (Lise), Mme Jean-Louis Morin (Nicole), Gilles (Ginette Deblois), Renée, Mme Rhéault Côté (Jeannette), Louis (Louise Larochette), Carole et Marjolaine, ses petits-enfants: Stéphane, Nicolas, Maud, Jean-Philippe ainsi que frères et sœurs, beaux-frères et belles-

sœurs. Les dons seront acceptés pour les fonds de recherche du Sanatorium Bégin.

**RIVARD (Gertrude)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 juin 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Gertrude Rivard, demeurant au 480, rue Principale, à Grondines. Les funérailles auront lieu samedi le 13 juin, à 15h. Départ du funérarium Guy Denis Ltée 455 Principale Grondines



à 14h45 pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Colombe (Mme Wilfrid Mathieu), Albany (Germaine Hamelin), Jean-G. Rivard, Alice (Mme Auguste Tessier), Isabelle (Mme Laurent Hamelin), ainsi que plusieurs neveux et nièces et amis.

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

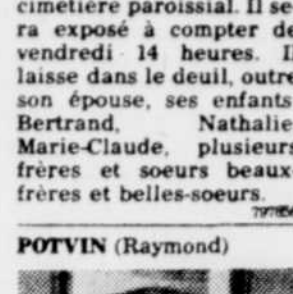


**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

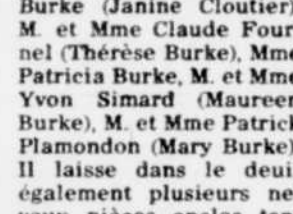
**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221



**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221



**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221

**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verreault), Mlle Marthe Verreault, Mlle Colette Verreault, Poulin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœurs, ses frères, belles-sœurs et beau-frère: Mme Alma Gravel, M. Gérard Blouin, M. et Mme Pierre Blouin, M. Adéard Cloutier, Mme Cyrille Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Alphonse Verreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h. Mercredi et jeudi, le salon est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-9221



**VERREAULT (Eva Blouin)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 8 juin 1981, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. Léonard Verreault. Elle demeurait au 1765 rue Mailloux, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740, rue Bardsy angle Canardière à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Marie Verreault (Salomé), M. et Mme J.-E. Jobidon (Lorraine Verreault), M. et Mme Marcel Mercier (Thérèse), M. Marius Verreault, M. et Mme Wellie Poirier (Edith Verre